

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création d'un parc résidentiel de loisirs

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS CAMPING DE RIAN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

8 2 4 1 4 1 3 1 1 0 0 0 1 2

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42. a) Terrains de camping caravanning	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un parc résidentiel de loisir de catégorie 2 étoiles, de 79 mobiles homes et 15 emplacements de camping traditionnel.

3 entrées/sorties sont prévues, équipées de portails automatiques, parking e nuit pour 15 emplacements.

79 emplacements desservis par l'eau potable, eaux usées et l'électricité, 15 emplacements desservis en électricité.

Voies de desserte intérieure et voie périmétrique (voie « Pompier »).

2 piscines

Bâtiment commun pour les sanitaires, lavabos, bacs à laver.

Raccordement des eaux usées au réseau communal.

Ouverture du camping : Avril à septembre - Parc résidentiel de loisir fermé du 15 janvier au 15 février

4.2 Objectifs du projet

Le projet est établi en partenariat avec la commune par un bail de mise à disposition des terrains, l'objectif étant de dynamiser le tourisme de la commune, de faire bénéficier les commerces de cet apport de population (impact attendu sur environ 6 mois/an).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Travaux de débroussaillage, balisage de chantier, terrassements généraux, tranchées.
Voiries de desserte, création des réseaux, réalisation de l'aire d'entrée, approvisionnement et pose de mobile homes, Terrassements en pleine masse pour la réalisation des piscines, travaux de maçonnerie des piscine et de leurs abords. Élévation des maçonneries, mise hors d'eau (sanitaires et services communs, accueil) Raccordements des mobiles homes aux réseaux, plantations, finition des revêtements de voiries. Finition intérieures et extérieurs des bâtis, local, déchets, poste électrique...

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Petits travaux divers tels entretien des espaces verts et des haies plantées. Entretien des piscines. Entretien de voiries et bâtiments.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager

Dossier loi sur l'eau.

Dossier de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
29 916	M2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Rians

Chemin de la rigaude

Section cadastrale : AT 317, 332

AW 578, 579

Coordonnées géographiques¹

Long. ____° ____' ____" Lat. ____° ____' ____"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ____° ____' ____" Lat. ____° ____' ____"

Point d'arrivée :

Long. ____° ____' ____" Lat. ____° ____' ____"

Communes traversées :

SO

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐

Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

SO

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	ZNIEFF Massif de la Gardiole - ≈ 770 m ZNIEFF Montagne d'Artigues - ≈ 900 m ZNIEFF Montagne de Vautubière - Masif de Mirabeau - Plaine de la Saouve - ≈ 2,85 km ZNIEFF Bois de Mont Major ≈ 2,9 km
En zone de montagne ?	☐	☒	SO
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	SO
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	SO
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	SO
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	Départementale D3 à environ 335 m.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	SO
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	SO

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Sur la commune : Feux de forêt, mouvement de terrain, risque nucléaire, risque sismique 1b. Sur les terrains du projet : Feux de forêt, mouvement de terrain, risque nucléaire, risque sismique 1b.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	SO
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	SO
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	SO
Dans un site inscrit ?	☐	☒	SO
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	N2000 DO Montagne Sainte Victoire - ≠ 570 m N2000 DO Montagne Sainte Victoire - ≠ 570 m
D'un site classé ?	☒	☐	Massif du Concors - ≠ 700m.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Prélèvements ponctuels pour remplissage des piscines. Prélèvements régulier (6 moins/an) à destination des mobiles homes et des services communs. Prélèvement sur le réseau d'eau potable communal.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	SO
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Otpimisation des déblais et des remblais en vue d'une recherche d'économie du projet.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☒	☐	Tous les matériaux destinés à la construction des équipements font appel à des ressources naturelles (gravier, chaux, plâtre, isolants, PVC...).
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☒	☐	La modification des milieux engendre une perturbation de la biodiversité et une destruction de celle-ci, inqualifiable sans expertise appropriée.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☒	☒	Tapez pour saisir le texte

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☒	☒	Tapez pour saisir le texte
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	Espaces naturels de chênaie ouverte.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Risque nucléaire sur le territoire communal
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Risque de feu de forêt, risque sismique faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☒ ☐	☐ ☒	Risques sanitaires liées aux piscines, notamment liés aux produits chimiques utilisés pour la désinfection de l'eau de baignade et aux agents microbiologiques. Risque de pollution des milieux par l'utilisation de produits chimiques phytosanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	☒	☐	Légère augmentation du trafic sur la commune en période d'ouverture, principalement à la belle saison.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☒ ☐	☐ ☒	Génération de bruit en journée par les utilisateurs de l'équipement, plus particulièrement autour des piscines. Bruit liés à l'augmentation du trafic sur le chemin d'accès.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐ ☐	☒ ☒	SO
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☒ ☐	☐ ☒	Production de vibrations lors de la phase chantier (camions, terrassements, bétons, approvisionnement des mobiles homes).
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒ ☐	☐ ☒	Éclairage actuellement inexistant sur la zone. Production d'émissions lumineuse pr les mobile home et l'utilisation des terrasses extérieures à la belle saison, éclairage des voiries et des infrastructures.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Émanation des produits chimiques éventuellement utilisés pour la désinfection des piscines.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	Rejets d'effluents dans le réseau d'assainissement collectif.
	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	effluents d'assainissement.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Déchets de chantier, terres et déchets végétaux du défrichement à évacuer.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Pas de secteurs/zone/bâtiment ou édifice protégés sur le secteur proche. Léger impact paysager à l'échelle rapprochée, sur un secteur largement urbanisé. Impact à priori faible.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Transformation d'un secteur boisé et d'une chênaie lâche en zone d'habitat de loisir.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Sans.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le secteur est déjà urbanisé et donc anthropisé. Le projet est de faible superficie (environ 2 hectares). Le site est éloigné des secteurs et zones à enjeux, mis à part pour la risque nucléaire. Les risques pour la santé, les dérangements et nuisances sont à priori faibles. Le projet ne nous semble pas relever l'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	☒
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	☒
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	☒
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	☒
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	☐
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Rims

le,

4/10/2018

Signature



